

> La mobilité à Québec

Modifications aux conditions de stationnement Rues Bourdages, Monseigneur-Plessis et Isabelle-Aubert

Présentation au Conseil de quartier de Vanier
18 mars 2024



Objectifs de la rencontre



- Partager l'information concernant :
 - Les modifications aux conditions de stationnement dans le secteur des rues Bourdages, Monseigneur-Plessis et Isabelle-Aubert par l'ajout de zones de vignettes pour :
 - Les véhicules récréatifs;
 - Les travailleurs à domicile du Groupe O'Drey.
 - L'état de situation actuelle quant à l'occupation du stationnement sur rue dans le secteur.
- Recueillir les questions et commentaires.

Plan de la présentation



- Mise en contexte
- Nouvelle zone de vignettes pour véhicules récréatifs
- Nouvelle zone de vignettes pour les travailleurs à domicile du Groupe O'Drey
- Conditions de stationnement actuelles et projetées
- Période de questions



Mobilité stationnement

Mise en contexte





Mobilité **stationnement**

**Zone de vignettes
pour véhicules
récréatifs**



Mise en œuvre d'un projet-pilote



Rappel de la démarche

- Grand nombre de plaintes dans le secteur.
- Questionnaire en ligne auprès des résidents du secteur du 6 au 21 avril 2023.
- Atelier d'échanges le 5 juin 2023, avec proposition de différents scénarios.
- Scénario retenu diffusé en juillet 2023.
- **Mise en œuvre.**

Rappel du scénario retenu

- Le scénario retenu est celui qui **interdit de stationner un véhicule récréatif pendant la nuit dans les rues résidentielles du quartier.**
- Cette interdiction s'appliquera à l'année.



Rappel du scénario retenu

- En contrepartie, une **zone de vignette est créée** sur la rue Bourdages, entre la rue Irma-Levasseur et la rue Monseigneur-Plessis, pour accommoder les propriétaires de véhicule récréatif du secteur n'ayant pas accès à un espace de stationnement privé hors rue.
- Il s'agit d'un **permis de stationnement de résidant pour véhicule récréatif**.

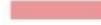


Scénario retenu

Nouvelles réglementations du stationnement sur rue



Stationnement interdit de 22 h à 7 h
aux véhicules récréatifs



Stationnement interdit du 1^{er} mai au
31 octobre excepté véhicules récréatifs
munis d'un permis de stationnement



Maintien des conditions de stationnement
actuelles



Scénario retenu

Nouvelles règlementations du stationnement sur rue



Stationnement interdit de 22 h à 7 h
aux véhicules récréatifs



Stationnement interdit du 1^{er} mai au
31 octobre excepté véhicules récréatifs
munis d'un permis de stationnement



Maintien des conditions de stationnement
actuelles

Un résidant propriétaire de VR peut se stationner à proximité de sa résidence, de jour, le temps de charger son véhicule.

Aucun autre véhicule ne pourra se stationner dans la zone, entre le 1^{er} mai et le 31 octobre.

La vente de vignettes pour véhicules récréatifs ne sera accessible qu'aux propriétaires d'un véhicule récréatif résidant dans la zone VR-01.

Vignettes

- La vente d'une vignette de la catégorie « véhicule récréatif » s'effectuera au coût de 250 \$ (taxes incluses) annuellement.
- La vignette sera valide pour la période du 1^{er} mai au 31 octobre.
- La vente s'effectuera aux différents bureaux d'arrondissements à partir du 15 avril 2024.
- La liste des pièces justificatives à fournir sera rendue disponible sur le site Internet de la Ville.



Mobilité **stationnement**

**Zone de vignettes
pour les travailleurs
à domicile du
Groupe O'Drey**



Groupe O'Drey

- Le projet du Groupe O'Drey est un projet novateur et unique.
- Le Groupe O'Drey est un organisme à but non lucratif (OBNL) qui propose une alternative en habitation inclusive à Québec, incluant des adultes vivant une situation de handicap physique.
- Le projet d'habitation, situé au 1465 rue Monseigneur-Plessis, compte 80 logements, dont plusieurs unités pour le volet I et III du programme AccèsLogis.



Besoins signifiés

- Les résidants du Groupe O'Drey reçoivent de l'aide à domicile (aide à la vie domestique ou aide à la vie quotidienne) de longue durée, en semaine, entre 7 h et 18 h.
- Le Groupe O'Drey a demandé à la Ville de faciliter le stationnement à proximité du bâtiment pour les travailleurs à domicile.

Scénario retenu

Après analyse, la Ville de Québec propose la **mise en œuvre d'un projet-pilote** et la **création d'une zone de vignettes pour les travailleurs à domicile du Groupe O'Drey**.

- 8 espaces de stationnement sur rue réservés à proximité du bâtiment à l'usage exclusif des détenteurs de vignettes ;
 - Espaces réservés du lundi au vendredi, de 7h à 18h.
- Espaces de stationnement disponibles en d'autres temps pour les résidents du secteur et les visiteurs, le soir, la nuit et la fin de semaine.
- Stationnement sur rue sans contrainte de temps (durée illimitée).

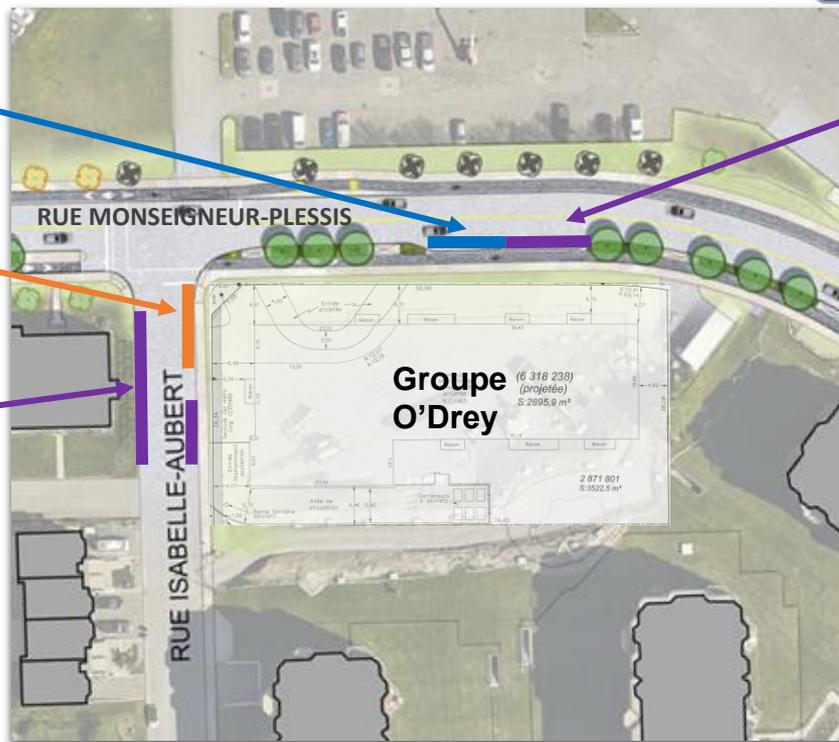
Scénario retenu



Deux (2)
espaces pour
personnes à
mobilité réduite

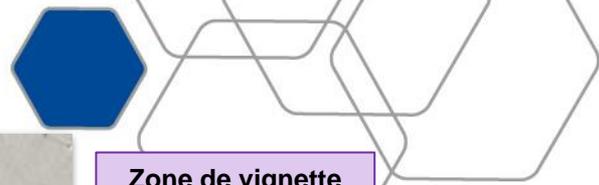
Un (1) espace
débarcadère
(10 min)

Zone de vignette
pour travailleurs à
domicile
(6 espaces)



Zone de vignette
pour travailleurs à
domicile
(2 espaces)

Scénario retenu





Mobilité **stationnement**

**Impact sur les
conditions de
stationnement pour
le secteur**



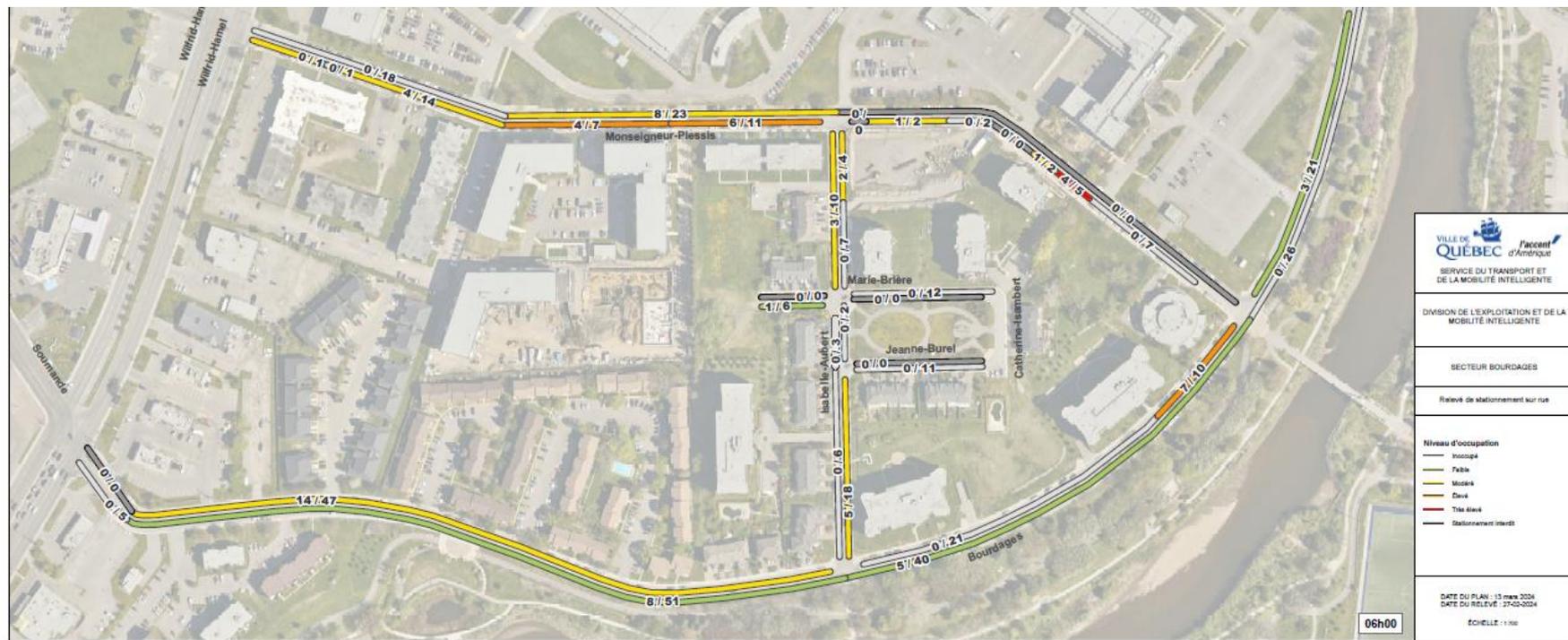
Impacts pour le secteur



- Comme toute zone de vignettes de stationnement, le nombre d'espaces réservé pour les détenteurs de vignettes réduit d'autant le nombre d'espaces de stationnement sur rue, durant la période d'application, pour les autres usagers dans le secteur, incluant les résidents et les visiteurs.
- Un nouveau relevé d'occupation des espaces de stationnement sur rue a été effectué le mardi 27 février 2024.
- **Le secteur offre encore assez d'espaces de stationnement sur rue pour absorber la demande, mais les espaces de stationnement ne seront plus nécessairement à proximité immédiate.**

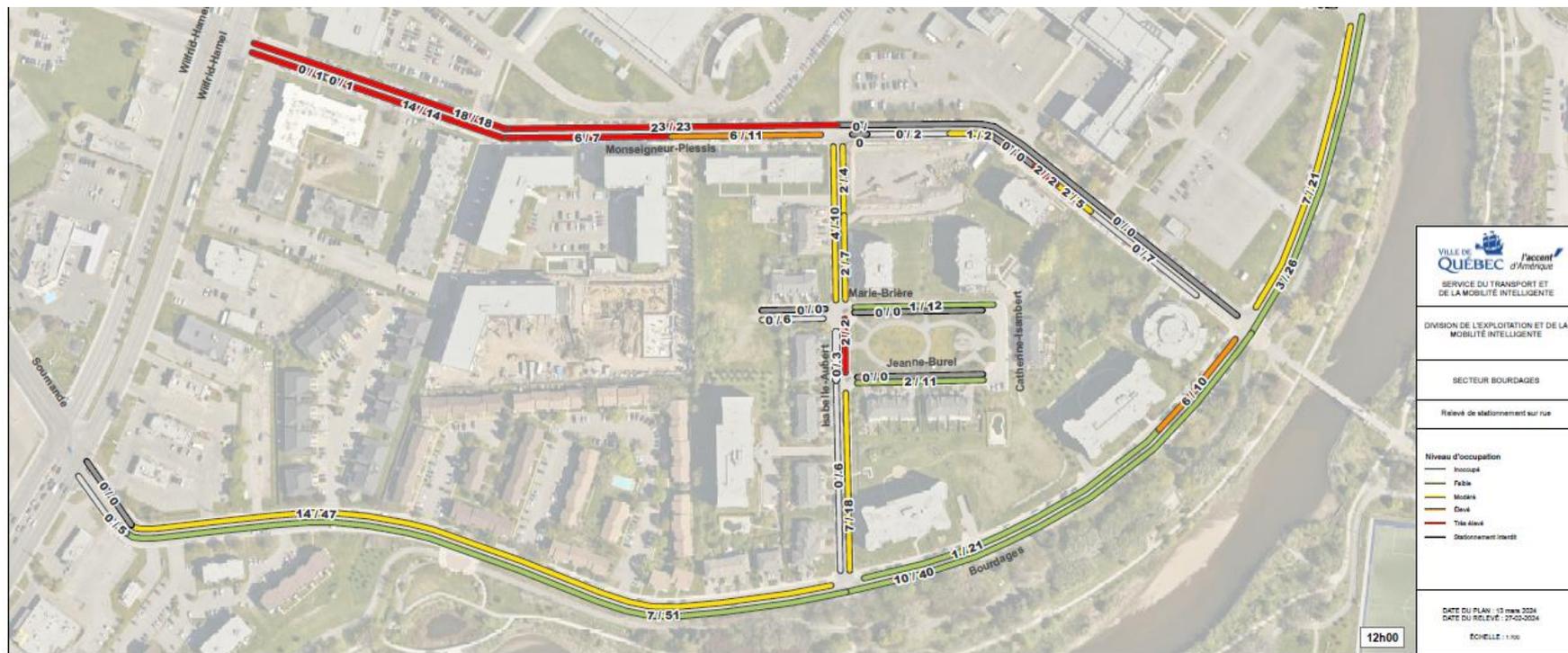
Conditions de stationnement

État de situation actuelle (6 h)



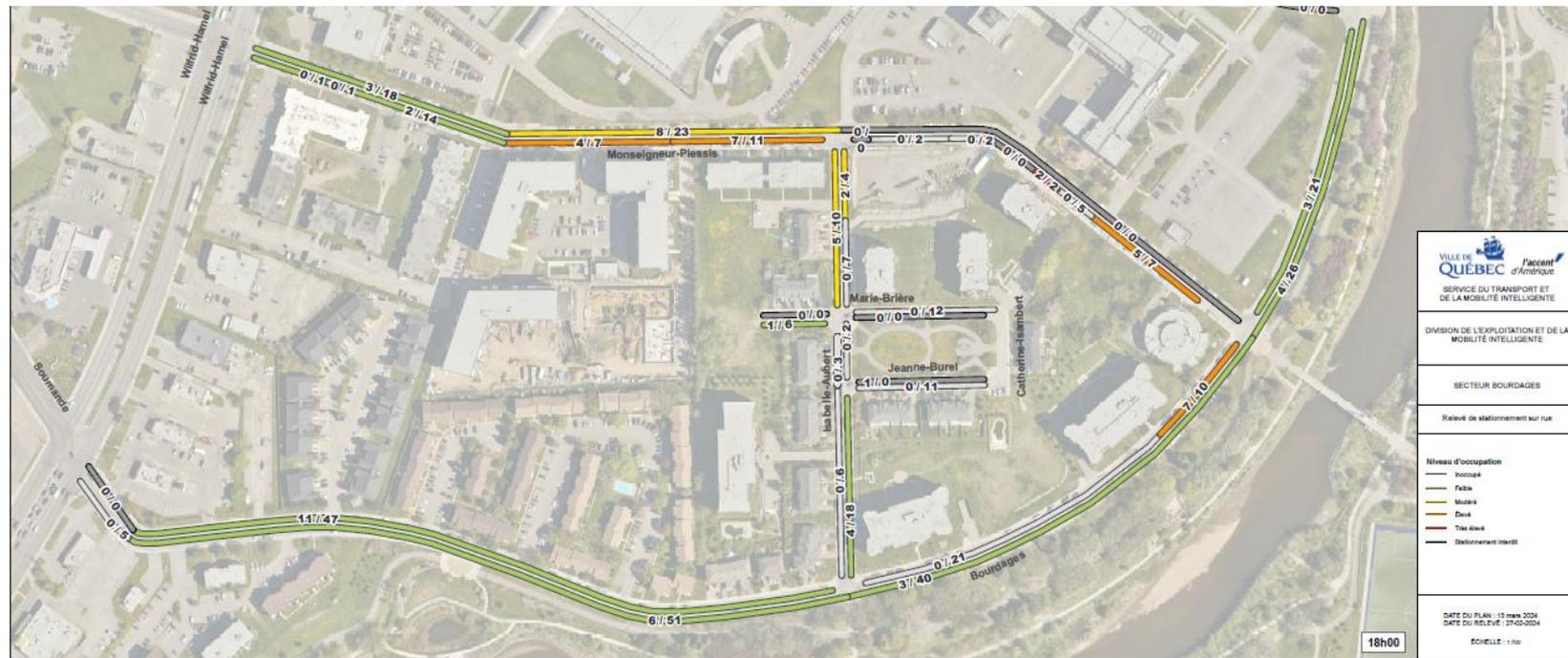
Conditions de stationnement

État de situation actuelle (12 h)



Conditions de stationnement

État de situation actuelle (18 h)



Conditions de stationnement

État de situation actuelle et projetée

	6 h	12 h	18 h
Situation actuelle (février 2024)	76 / 393 (19%)	140 / 393 (36 %)	78 / 393 (20 %)
Situation projetée (été 2024) *	76 / 263 (29 %)	140 / 263 (53 %)	78 / 263 (30 %)
Situation projetée (février 2025) **	76 / 331 (23 %)	140 / 331 (42 %)	78 / 331 (24 %)
Situation projetée (été 2025) ***	76 / 284 (27 %)	140 / 284 (49 %)	78 / 284 (27 %)

* Été 2024 : retrait de tout le stationnement sur rue dans la rue Monseigneur-Plessis, entre le boulevard Wilfrid-Hamel et la rue Isabelle-Aubert, retrait des espaces de stationnements pour les détenteurs de vignettes pour véhicules récréatifs et pour travailleurs à domicile.

** Février 2025 : nouvel aménagement dans la rue Monseigneur-Plessis, retrait des espaces pour vignettes pour travailleurs à domicile.

*** Été 2025 : nouvel aménagement dans la rue Monseigneur-Plessis, retrait des espaces de stationnements pour les détenteurs de vignettes pour véhicules récréatifs et pour travailleurs à domicile.



Mobilité **stationnement**

Prochaines étapes



Prochaines étapes



Déploiement des zones de vignettes :

- Implantation de la signalisation pour la zone de vignettes pour les véhicules récréatifs au courant du mois d'avril (effective à partir du 1^{er} mai).
- Signalisation prioritaire au début pour la zone de vignettes pour les travailleurs à domicile (pour accélérer la mise en œuvre, en parallèle des modifications réglementaires requises).

BRIGADE INFO-CHANTIER

Au quotidien sur un chantier

- **Suivis personnalisés** avec les résidants, les commerces et les institutions (livraisons, accès aux débarcadères, signalisation)
- Assurer les accès pour les **déménagements**
- Assurer l'accessibilité et la sécurisation des **passages piétonniers**
- Gestion des **stationnements** dans la rue et hors rue
- Assurer la gestion de la collecte des **matières résiduelles**
- Distribution de **divers avis** (coupure d'eau, travaux de nuit, modification à la circulation)
- Prise en charge des **signalements** et **plaintes**



Pour nous joindre
311

Merci

Service du transport et de la mobilité intelligente
Ville de Québec

